Analyse contrastive de la déclaration, de l'affirmation et de l'effectivité en p^{h}úẽ

Dr. Oumar Malo

Université de Koudougou

Burkina Faso

Résumé

Dans l'acte du discours en p^{h}úẽ, faire une distinction entre des types d'énonciations en l'occurrence la déclaration, l'affirmation et l'effectivité demeure problématique. Le problème est lié au fait qu'elles mobilisent pratiquement les mêmes ressources morphosyntaxiques dans la construction des énoncés si bien qu'une confusion de "genres" peut s'instaurer. Sur la base du l'approche structuralisme de CREISSELS (1979, 1983 et 2006), le problème sera analysé en vue d'établir une distinction nette sur les caractéristiques de ces faits de langues. L'enjeu, serait donc de spécifier chaque type d'énoncé en le distinguant des autres de sorte à lever toute équivoque susceptible de conduire aux erreurs d'appréciation. Nous spécifierons le comportement morphosyntaxique et sémantique de chacune d'elle.

Mot-clef : déclaration, affirmation, effectivité, caractéristiques, p^{h}úẽ.

Abstract

Making a distinction between different types of enunciation particularly statement, assertion, and effectiveness remains a problem in the act of speech in p^{h}úẽ. The problem is connected to the fact that they pratically mobilize the same morphosyntactic resources in the construction of statements and that can create a confusion of "genres." The problem will be analyzed using the structuralist approach of Criessels (1979, 1983, and 2006) in order to establish a clear distinction between characteristics of these language elements. The stake will be to specify each type of statement by distinguishing it from others in order to raise any ambiguity that could potentially lead to errors of assessment. We will specify the morphosyntactic and semantic behavior of each one of them.

Key words: Declaration, affirmation, characteristics, p^{h}úẽ.

Introduction

Le p^{h}úẽ est une langue gur du sous-groupe central des langues gurunsi selon la classification de MANESSY (1979 : 76) selon BERTHELETTE (1998 : 2). Cette langue ne présente pas de variantes dialectales. Les locuteurs du p^{h}úẽ, les p^{h}úo sont localisés principalement au sud-ouest du Burkina Faso dans les provinces de la Bougouriba, du Tuy, du Ioba et du Poni.

La problématique de l'étude est liée au fait que dans l'énonciation en p^{h}úẽ, il y a des difficultés à faire une distinction nette entre la déclaration, l'affirmation et l'effectivité dans la mesure où elles mobilisent pratiquement les mêmes ressources syntaxico-sémantiques. Cela peut entrainer des erreurs d'appréciation lors de l'analyse. L'enjeu sera de spécifier chaque type d'énoncé en le distinguant des autres de sorte à lever toute équivoque susceptible de conduire aux erreurs d'appréciation. L'objectif général de cette étude est de proposer une

analyse contrastive de la déclaration, de l'affirmation et de l'effectivité en p^{h}úẽ. Les objectifs spécifiques consistent à déterminer les similitudes et les différences de ces faits de langues. Nos hypothèses de travail sont :

- La déclaration, l'affirmation et l'effectivité sont des propriétés de l'énoncé en p^{h}úẽ.
- Chacune d'entre elle présentent des caractéristiques morphosyntaxiques et sémantiques spécifiques.

Pour appréhender la déclaration, DUBOIS (1994 : 485) écrit : « On appelle phrase déclarative une phrase assertive ». RIEGEL et al., (2011 : 665) note que : le « type déclaratif (ou assertif) est associé conventionnellement à un acte d'assertion (« affirmer quelque chose ») ».

Quant à l'affirmation, DUBOIS (1994 : 485) écrit : « L'affirmation est le statut de la phrase consistant à présenter le prédicat de la phrase comme vrai, possible, probable, contingent ou nécessaire ». Dans la littérature, divers auteurs s'accordent à appréhender l'affirmation en l'opposant à la négation ; sont de ceux-là PLATIEL (1990 : 154), TAMINE (2010 : 119), CHOI-JONIN et DELHAY (1998 : 182), GREVISSE (2011: 70), etc.

Les auteurs lient l'effectivité au résultatif et à l'accompli. En effet, DUBOIS (1994 : 175) précise : « L'effectif est le nom donné à l'aspect résultatif- on appelle résultatifs les morphèmes lexicaux et, en particulier, les verbes qui impliquent un état présent résultant d'une action passée-, ou à l'accompli- Le procès exprime une situation antérieure à l'acte d'énonciation - ».

Le cadre descriptif et terminologique s'inspire du structuralisme tel que préconisé par CREISSELS (1979, 1983 et 2006) qui rend compte de façon exhaustive et optimale de la déclaration, de l'affirmation et de l'effectivité dans l'analyse des langues Niger-congo. Nous avons constitué un corpus à l'aide d'un questionnaire transcrit phonétiquement par l'alphabet phonétique international au près d'informateurs p^{h}úo (locuteurs du p^{h}úẽ) résidents dans le village de Fing dans la province du Tuy.

Il s'agira dans la démarche d'une part, d'analyser la déclaration, l'affirmation et l'effectivité; d'autre part, de les comparer sur la base de leurs caractéristiques morphologiques, syntaxiques et sémantiques.

1. Analyse de la déclaration, de l'affirmation et de l'effectivité en p^{h}úẽ

L'analyse porte sur les implications morphologiques, syntaxiques, et sémantiques de la déclaration, de l'affirmation et de l'effectivité en p^{h}úẽ. Sur le plan morphologique, il s'agit d'identifier les marqueurs de mise en œuvre de chacune d'elles. Sur le plan syntaxique, nous déterminons la structure des différents types d'énoncés. Un commentaire est consacré à l'analyse sémantique.

1.1. La déclaration en p^{h}úẽ

La déclaration est un acte de langage primaire par lequel un locuteur constate un état de fait et assume la responsabilité de ce qu'il énonce en présentant son énoncé comme vrai, quelle que soit son adéquation avec la réalité. La déclaration en p^{h}úẽ s'exprime aussi bien dans les énoncés affirmatifs que dans les énoncés négatifs.

1.1.1. La déclaration dans les énoncés affirmatifs

La déclaration dans les énoncés affirmatifs s'exprime dans les phrases transitives aussi bien que dans les phrases intransitives à l'accompli et à l'inaccompli. Dans l'énoncé affirmatif

au transitif accompli, le nominal objet est postposé au verbe dans la phrase. La structure de la phrase est SVO.

Dans l'énoncé affirmatif au transitif inaccompli, le nominal objet est postposé au verbe dans la phrase. La structure de la phrase est SVO comme dans l'énoncé affirmatif au transitif accompli.

Exemples :

- transitif accompli

1. ù t^húe sùgoó rè.
 /3sg/manger-acc/arachides/aff/
 « Il a mangé des arachides ».
2. ù vé à hálʊ rè.
 /3sg/répudier-acc/déf/femme/aff/
 « Il répudia la femme ».

- transitif inaccompli

3. à bío là rè.
 /déf/enfant/saouler-inac/aff/
 « L'enfant sera saoule».
4. à dằzḯɛ̃ lɔ̀ rè.
 /déf/mûr/tomber- inac/aff/
 « Le mûr tombera ».

Dans l'énoncé affirmatif à l'intransitif accompli, le nominal sujet est suivi du verbe. La phrase est de structure S V. Quand l'énoncé affirmatif est à l'intransitif inaccompli, il partage la même structure que l'énoncé affirmatif à l'intransitif accompli, c'est-à-dire qu'il est de structure S V.

Exemples :

- intransitif accompli

5. à làla kère rè.
 /déf/chaussure/couper-acc/aff/
 « La chaussure s'est coupée ».
6. à t^hɔ̀ nè rè.
 /déf/pluie/tomber-acc/aff/
 « Il a plu »

- intransitif inaccompli

7. à vàá dòlí rè.
 /déf/chien/grandir-inac/aff/
 « Le chien grandira ».
8. à t^hìɔ́ lɔ̀ rè.
 /déf/arbre/tomber-inac/aff/
 « L'arbre tombera ».

1.1.2. Les énoncés négatifs

Dans l'acte du discours en p^húẽ, l'énoncé négatif nie le prédicat de la phrase. L'énoncé négatif s'exprime dans les constructions transitives aussi bien que dans les constructions intransitives à l'accompli tout comme à l'inaccompli.

Dans l'énoncé négatif au transitif accompli, la particule {bì} est placé entre le nominal sujet et le nominal objet ou circonstant dans la phrase pour marquer la négation. La structure de la phrase est S O V.

Dans l'énoncé négatif au transitif inaccompli, la particule {nǎ̀} est post-posée au sujet et précède le lexème verbal dans l'énoncé. La phrase est de structure S V O.

Exemples :

- transitif accompli

9. à lʊ̀ı bì à Cìɣó dì.
 /déf/chat/acc- acc-nég/déf/poisson/consommer-acc /
 « Le chat n'a pas consommé le poisson ».
10. ʊ̀ bì à pèrío vɔ̀ɣé.
 /3sg/ acc-nég/déf/mouton/attacher-acc/
 « Il n'a pas attaché le mouton ».

- transitif inaccompli

11. ǹ nǎ̀ kpìrí à t^{h}ìɔ́.
 /1sg/inac-nég/couper/déf/arbre/
 « Je ne couperai pas l'arbre ».
12. ɓà nǎ̀ kpɔ̀ à bío.
 /3pl/inac-nég/prendre/déf/enfant/
 « Ils ne prendront pas l'enfant »

Dans l'énoncé négatif à l'intransitif accompli, la particule {bì} est post-posée au nominal sujet et antéposée au lexème verbal dans l'énoncé pour marquer la négation. La phrase intransitive est de structure S V. Quand l'énoncé négatif est à l'intransitif inaccompli, on note la postposition de la particule {nǎ̀} au nominal sujet et son antéposition au lexème verbal dans l'énoncé pour marquer la négation. La phrase est de structure S V comme dans les constructions intransitives accomplies à la forme négative.

Exemples :

- intransitif accompli

13. à bʊ́ɛ bì lɔ̀.
 /déf/maison/acc-nég/tomber-acc/
 « La maison n'est pas tombée ».
14. à jʊ́ma bì fɛ̀lɛ́.
 /déf/eau/acc-nég /refroidir-acc/
 « L'eau n'est pas fraîche ».

- intransitif inaccompli

15. à bòlomó nǎ̀ sìɣí.
 /déf/malade/inac-nég/mourir/
 « Le malade ne mourra pas ».
16. à nàmɔrɔ́ nǎ̀ bì.
 /déf/viande/ inac- nég/préparer/
 « La viande ne sera pas préparée ».

Le tableau ci-dessous nous présente la structure des énoncés déclaratifs du p^{h}úẽ :

Tableau n°1. Structures syntaxiques des énoncés déclaratifs du p^{h}úẽ

Formes affirmatives	transitif accompli	transitif inaccompli	intransitif accompli	intransitif inaccompli
structures	SVO	SVO	SV	SV
Formes	transitif	transitif	intransitif	intransitif

négatives	accompli	inaccompli	accompli	inaccompli
structures	S O V	S V O	S V	S V

1.2. l'affirmation en p^{h}úẽ

L'énoncé affirmatif consiste à présenter le prédicat comme vrai, possible, probable, contingent ou nécessaire. L'énoncé affirmatif s'exprime dans les constructions transitives aussi bien que dans les constructions intransitives à l'accompli tout comme à l'inaccompli. Quand l'énoncé affirmatif est au transitif accompli, le nominal objet est postposé au verbe dans l'énoncé. La structure de la phrase est SVO. Quand l'énoncé affirmatif est au transitif inaccompli, le nominal objet est postposé au verbe dans l'énoncé. La structure de la phrase est SVO comme dans l'énoncé affirmatif au transitif accompli. Sur le plan morphologique, l'affirmation en p^{h}úẽ est marquée par le morphème {rE} qui a deux réalisations susceptibles de se formaliser par la règle suivante :

/RE/ → [rè] /- [voyelle fermée] #
/RE/ → [rɛ̀] /- [voyelle ouverte] #

Cette règle s'explique par le fait que le p^{h}úẽ est une langue à harmonie vocalique. Ici, l'harmonie vocalique se justifie par le fait que le dernier phonème vocalique du mot adjacent et qui précède /RE/ impute son trait d'ouverture ou de fermeture à /RE/ lors de sa réalisation. On assiste à une assimilation progressive de /RE/ par le phonème vocalique qui le précède.

Exemples :

- transitif accompli

16. à bío nè ù nɛ̀ré rɛ̀.
/déf/enfant/voir-acc/3sg/oncles/aff/
« L'enfant a vu ses oncles ».
17. à hálʊ vé à pèrío rɛ̀
/déf/femme/soigner-acc/déf/mouton/aff/
« La femme a soigné le mouton ».

- transitif inaccompli

18. à t^{h}ɔ́ nà rɛ̀.
/déf/pluie/pleuvoir-inac/aff/
« Il pleuvra ».
19. à vàá wòɣí rè.
/déf/chien/aboyer-acc/aff/
« Le chien aboiera ».

Quand l'énoncé affirmatif est à l'intransitif accompli, le nominal sujet est suivi du verbe. La phrase est de structure S V. Quand l'énoncé affirmatif est à l'intransitif inaccompli, il partage la même structure que l'énoncé affirmatif à l'intransitif accompli c'est-à-dire qu'il est de structure S V.

Exemples :

- intransitif accompli

20. à bìsaná wèné rè.
/déf/enfant/pleure-acc/aff/
« L'enfant a pleuré ».

21. à vàá wòɣé rè.
/déf/chien/aboyer-acc/aff/
« Le chien a aboyé ».

- l'intransitif inaccompli

22. à bìsaná wàní rɛ̀.
/déf/enfant/pleurer-inac/aff/
« L'enfant pleurera ».

23. à vàá wɔ̀ɣí rɛ̀.
/déf/chien/aboier-inac/aff/
« Le chien aboiera ».

Le tableau ci-dessous nous présente les énoncés affirmatifs du p^{h}úẽ.

Formes affirmatives	Transitif accompli	Transitif inaccompli	Intransitif accompli	Intransitif inaccompli
structures	SVO	SVO	SV	SV

Tableau n°2 : Structures syntaxiques des énoncés affirmatifs du p^{h}úẽ

1.3. l'effectivité en p^{h}úẽ

L'effectivité relève de l'aspect. DUBOIS et al. (1994 : 53) écrit : *« L'aspect est une catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe (ou par le nom), c'est-à-dire la représentation de sa durée, de son déroulement ou de son achèvement (aspect inchoatif, progressif, résultatif, etc ».*

Pour déterminer la marque de l'effectivité dans cette langue, il suffit de comparer la forme non conjuguée d'un verbe considéré à sa forme conjuguée à l'accompli en opposition binaire sur l'axe paradigmatique. Cette opposition par contraste révèle que le morphème {-E} « idée d'accompli » est la marque de l'accompli. Il se suffixe à la base verbale pour les verbes dérivés plurisyllabiques et se substitue au phonème vocalique du verbe à la forme non conjuguée pour exprimer l'effectivité dans la langue pour les verbes monosyllabiques. Il est intéressant de noter que le morphème {-E} a une double réalisation au regard du fait que le p^{h}úẽ est une langue à harmonie vocalique de tension progressive. Cela implique que si le phonème vocalique du radical d'un verbe monosyllabique ou les phonèmes vocaliques du radical d'un verbe plurisyllabique est fermé ou ouvert, le morphème {-E} se réalise respectivement {-e} ou {-ɛ }.

Exemples :

32. Bà.

« battre ».

ù bè à kèkúo.

/3sg/battre-acc/déf/âne/

« Il a battu l'âne ».

33. sʊ́mɪ.

« mendier ».

ì sʊ́mɛ mòɣó.

/2sg/mendier-acc/argent/

« Tu as demandé de l'argent ».

Il est à noter que l'accompli s'exprime à la forme affirmative tout comme à la forme négative. Quand l'énoncé accompli est au transitif affirmatif, le sujet se place en début d'énoncé. On note que le nominal objet est postposé au verbe dans l'énoncé. La structure de la phrase est SVO. Quand l'énoncé accompli est à l'intransitif affirmatif, le nominal sujet précède le verbe. La phrase est de structure S V.

Exemples :

- transitif affirmatif

34. à vàá dʊ̀mɛ́ à bío rɛ̀.
/déf/chien/mordre-acc/déf/enfant/aff/
« Le chien a mordu l'enfant ».
35. à hálʊ vè à pèrío rè.
/déf/femme/soigner-acc/déf/mouton/aff/
« La femme a soigné le mouton ».

- intransitif affirmatif

36. à t^{h}ɔ́ nà rɛ̀.
/déf/pluie/pleuvoir-inac/aff/
« Il pleuvra ».
37. à vàá wòɣí rè.
/déf/chien/aboyer-inac/aff/
« Le chien aboiera ».

Quand l'énoncé accompli est au transitif négatif, le morphème {-E} « idée d'accompli » marque l'accompli comme dans les constructions affirmatives. L'accompli négatif est marqué par la particule {bì} à valeur d'accompli négatif qui est postposé au nominal sujet et précède le verbe. La phrase se présente sous la structure S O V.

Exemples :

42. ʊ̀ bì à sɪ́ma sè.

/3sg/nég/déf/alcool/accepter-acc/

« Il n'a pas accepté l'alcool ».

43. ɓà bì à sàlamá c^{h}òlé.

/3pl/nég/déf/dote/prendre-acc/

« Ils n'ont pas pris la dote ».

Quand l'énoncé accompli est à l'intransitif négatif, le morphème {-E} « idée d'accompli » marque toujours l'accompli comme dans les constructions affirmatives. L'accompli négatif est marqué par la particule {bì} à valeur d'accompli négatif qui est postposé au nominal sujet et précède le verbe. La phrase est de structure S V.

Exemples :

44. à $t^{h}ɔ̀$ bì né.

/déf/pluie/nég/pleuvoir-acc/

« Il n'a pas plu ».

45. à bío bì lɔ̀.

/déf/enfant/nég/tomber-acc/

« L'enfant n'est pas tombé ».

Les énoncés effectifs du $p^{h}úẽ$ se présentent dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°3. Structures syntaxiques des énoncés effectifs du $p^{h}úẽ$

Accompli	Transitif affirmatif	Intransitif affirmatif	Transitif négatif	Intransitif négatif
structures	SVO	SV	S O V	SV

2. Comparaison entre la déclaration, l'affirmation et l'effectivité

Nous proposerons le cas échéant les similitudes et les différences qui leurs sont rattachées.

2.1. Sur le plan morphologique

La déclaration, l'affirmation et l'effectivité présentent des marques spécifiques. En effet, à la forme affirmative, la déclaration est marquée par le morphème /RE/ « idée d'affirmation » tandis que la négation est marquée par la particule {bì} à l'accompli et la particule {nằ} à l'inaccompli. Quant à l'effectivité, elle est marquée par le morphème {-E} « idée d'effectivité » qui se suffixe au lexème verbal.

2.2. Sur le plan syntaxique

Sur le plan syntaxique, les structures des énoncés restent inchangées pour peu qu'elles aient les mêmes caractéristiques (formes et structures). En effet, qu'un énoncé soit déclaratif, affirmatif ou effectif ; s'il obéit à la même forme et à la même transitivité, le schème est nécessairement identique. Les structures de l'ensemble des énoncés peuvent se résumer dans le tableau synoptique ci-dessous.

Formes Structures	transitif accompli	transitif inaccompli	intransitif accompli	intransitif inaccompli
affirmatives	SVO	SVO	SV	SV
négatives	S O V	S V O	S V	S V

Tableau n°4. Structures syntaxiques des énoncés du p^húẽ

2.3. Sur le plan sémantique

Sur le plan sémantique, l'assertion est un acte de langage primaire par lequel un locuteur constate un état de fait et assume la responsabilité de ce qu'il énonce en présentant son énoncé comme vrai, quelle que soit son adéquation avec la réalité. L'énonciateur est sur l'axe de la prise de position au regard des faits considérés. L'affirmation quant à elle relève de la forme des phrases. L'énoncé affirmatif consiste à attester de la positivité du prédicat. Enfin, l'effectivité relève de l'aspect accompli. L'énonciateur exprime le caractère révolu du fait considéré au regard de l'acte d'énonciation.

Conclusion

La déclaration, l'affirmation et l'effectivité ont mobilisé l'effort d'analyse dans le sens de mettre en évidence leurs caractéristiques spécifiques au triple plan morphologique, syntaxique et sémantique bien qu'elles soient liées à la syntaxe de cette langue particulière. La déclaration exprime l'assertion au sens où les modalités assertives se scindent en affirmatives et en modalités négatives. Il ressort que les énoncés affirmatifs et négatifs se retrouvent dans les constructions transitives et intransitives à structures variables. L'affirmation est marquée par le morphème {rE} qui se place en fin d'énoncé tandis que la négation et marquée à l'accompli par la particule {bì}. L'affirmation insère les énoncés exclusivement vrai, possible, probable, contingent ou nécessaire. Quant à l'effectivité, elle marque l'énoncé accompli. Sur le plan aspectuelle, elle est marquée par {-E} « idée d'accompli ». Elle s'exprime dans diverses structures énonciatives transitives et intransitives.

L'analyse comparative a révélé sur le plan morphologique une différenciation des marqueurs. La déclaration est marquée à la forme affirmative par le morphème /RE/ « idée d'affirmation », la négation par la particule {bì} à l'accompli et la particule {nằ} à l'inaccompli et l'effectivité est marquée par le morphème {-E} « idée d'effectivité » qui se suffixe au lexème verbal. Sur le plan syntaxique, les diverses structures des énoncés sont identiques dès l'instant où ils partagent les mêmes formes et structures. Sur le plan sémantique, elles diffèrent profondément. L'assertion est liée au constat de prise de position du contenu du discours du locuteur tandis que l'affirmation est rattachée à l'état positif du prédicat et l'effectivité s'exprime dans l'aspect du verbe.

Abréviations utilisées

acc : accompli
aff : affirmatif
déf : défini
inac : inaccompli
nég. : négatif
O : objet
pl : pluriel
sg : singulier
S : Sujet
V : verbe

Bibliographie

BERTHELETTE John (1998), *Sociolinguistic Survey Report for the Pwen ([p^{w}¨]) language*. SIL/ANTBA, Ouagadougou, 19p.

CHOI-JONIN, Injoo et DELHAY, Corinne, (1998), *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Application au français contemporain, Presses Universitaires de Strasbourg, 338p.

CREISSELS, Denis, (1979**),** *Unités et catégories grammaticales. Réflexion sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*, Publications de l'Université des Langues et Lettres, Grenoble, 209p.

CREISSELS, Denis, (1983**),** Eléments de grammaire de la langue mandinka, Publications de l'Université des Langues et Lettres, Grenoble, 223p.

CREISSELS, Denis, *Syntaxe générale, Une introduction typologique*, vol 1, catégories et constructions, Hermès Sciences Publications, Paris, 2006b, 412 p.

DUBOIS, Jean et al., (1994**)** *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse (éds), Paris, 514p.

GREVISSE, Maurice, (2011**)** *Le petit grevisse, grammaire française*, de boeck, duculot, Bruxelles, 32^{e} édition, 383 p.

MANESSY, Gabriel « Contribution à la classification généalogique des langues voltaïques ». *Langues et civilisations à tradition orale*, n°37, SELAF, Paris, 1979, 109p.

PLATIEL, Suzy, (1990) *'' La négation en San'',* In *Linguistique Africaine* n° 4, Groupe d'Etude et de Recherche en Linguistique Africaine, Paris, pp 153-165.

RIEGEL, Martin et al.,(2011**)** *Grammaire méthodique du français*, « quadrige », Presse Universitaire de France, Linguistique nouvelle, Paris, 1107p.

TAMINE, Garde, Joëlle, (2010**)** *La grammaire, phonologie, morphologie, lexicologie*, tome 1, 4e édition, Armand colin, Paris, 188 p.